



Chiffres du chômage : l'intérim a aussi des idées sur l'emploi

Anne de Guigné, « Emploi », Le Figaro, le 25.11.2016

Pour adapter notre marché du travail aux enjeux du XXI^e siècle, le syndicat patronal, Prism'emploi, défend l'idée d'une refonte du CDI et du CDD au sein d'un même contrat.

Prism'emploi, la fédération de l'intérim, plaide pour une profonde refonte du Code du travail. «Aujourd'hui, beaucoup trop de personnes sont privées d'emploi, les contrats courts se multiplient. Trente-huit formes de contrats coexistent. Il est urgent de proposer une nouvelle donne aux actifs et aux entreprises, qui allie flexibilité et sécurité», avance au Figaro Gilles Lafon, le président de Prism'emploi.

«Notre conviction est que le maintien dans l'emploi n'est pas lié à un statut mais à l'employabilité»

Laurent Morestain, président de la commission économique de Prism'emploi

Pour adapter notre marché du travail aux enjeux du XXI^e siècle, le syn

dicat patronal défend l'idée d'une refonte du CDI et du CDD au sein d'un même contrat. Le salarié acquerrait alors, de manière progressive au fil des années, ses droits d'accès à la formation mais aussi en matière de conditions de rupture de contrat.

Pour les marchés saisonniers ou les situations exceptionnelles, l'organisation propose un «contrat à durée limitée». Une forme de CDD plus sécurisé et mieux payé, puisque ce contrat assurerait des garanties renforcées en matière de formation et d'accompagnement, ainsi qu'un salaire de référence et une indemnité de fin de mission.

Un nouveau contrat

Enfin, les indépendants pourraient signer un «contrat entrepreneur opérationnel» qui se substituerait au statut actuel de l'autoentrepreneur, jugé par Prism'emploi beaucoup trop restrictif.

Ce nouveau contrat introduirait une responsabilité accrue des donneurs d'ordres, comme les plateformes collaboratives.

«Notre conviction est que le maintien dans l'emploi n'est pas lié à un statut mais à l'employabilité, résume Laurent Morestain, président de la commission économique de Prism'emploi. C'est pourquoi le compte personnel d'activité (CPA), qui porte les droits des actifs, est au cœur de notre manifeste pour l'emploi.» Encore à l'état embryonnaire, le CPA est la grande réforme sociale du quinquennat Hollande. Ce compte doit sécuriser les évolutions professionnelles des actifs. □
